



CYCLE SPECIALISE : EXAMENS D'ADMISSION 2022-2023

CHANT

Nature des épreuves :

Programme au choix de la-candidate-du candidat, composé de trois œuvres de style et/ou d'époque différents, dont l'une d'entre elle peut être présentée en ensemble vocal ou en formation de musique de chambre.

Une des trois œuvres est obligatoirement en langue française.

- Un air d'opéra
- Un air d'oratorio ou de cantate précédé éventuellement d'un récitatif
- Une mélodie

Durée : 12 mn maximum

Le jury se réserve la possibilité d'interrompre la-candidate-le candidat.